



## ■ AVIS À PUBLIER AU BOAMP XML N° 18-163766

Vendredi 23 Novembre 2018

Date d'envoi au service éditeur : 23/11/2018

Forfait(s) : **F18NT-19716171 (Coût : 8UP)**

> Voir l'annonce sous sa forme originale



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.  
 Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).  
 En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.  
 > Contact client

### F1 - Formulaire Avis de marché

#### Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : **10, 51, 52, 77, 89**  
 Annonce No **18-163766**  
 Travaux

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Ville de Romilly-sur-Seine.  
 Correspondant : Service commande publique, 1, rue de la Boule d'or B.P. 154 10105 Romilly-sur-Seine Cedex, tél. : 03-25-39-43-80, télécopieur : 03-25-38-51-50, courriel : [compub@mairie-romilly-sur-seine.fr](mailto:compub@mairie-romilly-sur-seine.fr) adresse internet : <http://www.ville-romilly-sur-seine.fr>.  
 Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.xmarches.fr>.  
 Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.

**Objet du marché : numéro de la consultation : 2018pa033 Restructuration totale de la piste d'athlétisme.**

Type de marché de travaux : exécution.

CPV - Objet principal : 45212221

Objets supplémentaires : 45112720.

Lieu d'exécution : au stade municipal Bardin Gousserey situé rue Magenta 10100 Romilly-Sur-Seine.

Code NUTS : -FRF22.

L'avis implique un marché public.

*Caractéristiques principales :*

forme de marché : ordinaire. Attribution d'un marché unique

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : numéro de la consultation : 2018pa033 Restructuration totale de la piste d'athlétisme.

Options : descriptions concernant les achats complémentaires : possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

Refus des variantes.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : non.

Prestations divisées en lots : non.

Durée du marché ou délai d'exécution : 5 mois à compter de la notification du marché.

Date prévisionnelle de commencement des travaux : 29 mars 2019.

Cautionnement et garanties exigés : retenue de garantie de 5,0 %, qui peut être remplacée par une garantie à première demande. Garantie à première demande couvrant 100,0 % du montant de l'avance.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : prestations réglées par un prix global forfaitaire Prix actualisables. Avance de 5,0 % accordée dans les conditions prévues au contrat. Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : Fonds propres de la collectivité et subventions (Etat, Région, Département).

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : aucune forme de groupement imposée à l'attributaire du marché.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : début d'exécution du marché à compter de la date fixée par ordre de service.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

*Conditions de participation :*

Situation juridique - références requises : déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner; Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail; Extrait de l'inscription au rcs (k ou K-Bis) ou carte d'identification justifiant de l'inscription au RM ou récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes en cours d'inscription; Attestation d'assurance Responsabilité Civile en cours de validité; Attestation d'assurance décennale en cours de validité; Attestations de régularité sociale de moins de 6 mois (Urssaf); Attestations de régularité fiscale de moins de 6 mois et de l'année civile en cours (Centre des impôts); Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;.

Capacité économique et financière - références requises : déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles;

Référence professionnelle et capacité technique - références requises : liste des références pour des équipements de même nature et d'importance similaire sur les 5 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire et avec au moins 5 certificats de capacités signés par les Maîtres d'ouvrage; Qualisport 110 - construction ou rénovation de piste d'athlétisme synthétique ou équivalent; Pour chaque certificat demandé, acceptation de tout moyen de preuve équivalent.

Marché réservé : non.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

*Critères d'attribution :*

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- valeur technique : 60 %;
- valeur technique : description de la méthodologie envisagée par l'entreprise pour réaliser toutes les prestations prévues au marché avec précision détaillée des moyens humains et matériels déployés : 20 %;
- valeur technique : planning prévisionnel d'exécution détaillé (nombre d'hommes/jour/matériel) : 10 %;
- valeur technique : fiches techniques et provenance des différents matériaux ç conformité des matériaux par rapport au cctp : 15 %;
- valeur technique : procès-verbal établi par un laboratoire agréé sols sportifs ainsi que des échantillons de revêtement synthétique permettant de juger sa qualité de la résine. ces documents et échantillons ainsi que les fiches techniques des différents accessoires de pose : 10 %;
- valeur technique : note technique relative aux mesures de performance que le candidat se propose de mettre en œuvre en matière de protection de l'environnement : 5 %;
- prix des prestations : 40 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 17 janvier 2019, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

**Renseignements complémentaires :** la transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation. Echantillons ou maquettes exigés : Échantillon du revêtement synthétique de la piste accompagné du procès-verbal établi par un laboratoire agréé sols sportifs permettant de juger de la qualité du revêtement synthétique. Dans le cas où le PV laboratoire fourni ne correspond pas au revêtement synthétique proposé par le candidat, son offre globale sera jugée irrégulière et entraînera alors son irrecevabilité. Les échantillons seront conservés par la collectivité. Numéro de la consultation : 2018pa033 Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Les conditions de visites sont les suivantes : Les candidats devront obligatoirement participer à l'une ou l'autre des visites dont les dates figurent ci-après et rempliront, signeront le registre de visite des lieux. A l'issue de celle-ci, un certificat de visite sera remis à chaque participant. Il devra obligatoirement le joindre à l'appui de son offre, faute de quoi celle-ci sera rejetée et non analysée. - une 1ère visite de site est fixée le jeudi 13 décembre 2018 à 14h30 au stade Bardin Gousserey situé rue Magenta, 10100 Romilly-Sur-Seine. - Une deuxième visite de site est fixée le jeudi 20 décembre 2018 à 14h30 au stade Bardin Gousserey situé rue Magenta, 10100 Romilly-Sur-Seine. Les candidats adresseront ensuite sous deux jours, leurs questions techniques par mail à l'adresse suivante : <http://www.xmarches.fr>. A l'issue de la seconde visite, une réponse commune sera envoyée par la plateforme à tous les candidats qui se seront identifiés lors des visites de site (émargement du registre de visite des lieux).

**Conditions de remise des offres ou des candidatures :**

la candidature est présentée soit sous la forme des formulaires Dc1 et Dc2 (disponibles gratuitement sur le site [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (Dume). La transmission des plis par voie papier est autorisée : Poste avec AR, Dépôt contre récépissé.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23 novembre 2018.

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés :

adresse internet : <http://www.xmarches.fr>.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

adresse internet : <http://www.xmarches.fr>.

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

adresse internet : <http://www.xmarches.fr>.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne 25, rue du Lycée 51036 Chalons-en-Champagne, tél. : 03-26-66-86-87, greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr, télécopieur : 03-26-21-01-87 adresse internet : <http://chalons-en-champagne.tribunal-administratif.fr/>.

Organe chargé des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne 25, rue du Lycée 51036 Chalons-en-Champagne Cedex, tél. : 03-26-66-86-87, courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr, télécopieur : 03-26-21-01-87 adresse internet : <http://chalons-en-champagne.tribunal-administratif.fr/>.

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : précisions concernant les délais d'introduction des recours : - référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme.

Mots descripteurs : Equipement sportif, Terrain de sport.

**Éléments de facturation :**

Numéro du service exécutant : **FACTURES\_PUBLIQUES**

Numéro d'engagement juridique : **2018PA033**

Classe de profil : Commune

Siret : 21100312400016

Libellé de la facture : VILLE DE ROMILLY-SUR-SEINE MAIRIE DE ROMILLY-SUR-SEINE 1 de la Boule d'Or 10105 Romilly-sur-Seine Cedex

**Indexation de l'annonce :**

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 17 janvier 2019

Objet de l'avis : Restructuration totale de la piste d'athlétisme

Nom de l'organisme : MAIRIE DE ROMILLY-SUR-SEINE

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun



CONS3627062



> Informations légales